



# Saisie maison

Bonjour, Cela a été une décision difficile de faire appel à l'aide de personne mais je ne sais plus quoi faire pour sauver ma maison et mon emploi .Je suis famille d'accueil pour personnes handicapées ,j'ai encore deux enfants a charge et a cause de mon ex mari que l'on a pas vu depuis 12 ans ,qui n'a jamais pris de nouvelle de nos enfants ,je vais perde ma maison et mon travail .Pour vous expliquer mon histoire , j'ai divorcé en 2009 ,nous avons acheté une maison avec mon ex-mari , j'ai gardé cette maison jusqu'en 2012 seulement car mon ex souhaitai récupérer la maison et a tout mit en œuvre pour que je quitte les lieux. Nous avons fait les papiers chez le notaire disant qu'il récupérerait la maison au 1er aout 2012 et qu'il devait bien sur payer les prêt et taxe foncière de la maison . J'ai quitté le département pour refaire ma vie avec mes enfants et j'ai acheté une maison que j'ai retapé avec l'aide de mes enfants .Ont s'étaient enfin reconstruit une vie .Mais mon ex mari n'a jamais rien payé, n'a même pas habité la maison ,elle est en ruine ,squattée ,elle n'a plus aucune valeur . J'ai des ATD pour la taxe foncière sur mon compte bancaire ,les huissiers pour ses factures d'EDF et en juillet 2022 j'ai reçu un commandement de saisie sur ma maison que j'ai acheté en 2018 . Il y a eu un procès, j'ai gagné en 1ere instance mais la banque a fait appel et j'ai perdu . On me réclame la somme de 186000 euros ,entre le prêt non payé depuis 2012 et tous les frais que se sont

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/7phDBKT9>



*Scannez-moi !*



Cette cagnotte vous est proposée par :

**MAGALIE BILORE**